

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

FOYER RURAL DE GARLAN

Adresse :

N° 2 Rue Place Yves Laviee

Code Postal 29610 Commune GARLAN

Objet :

Contribuer à l'animation et au développement global (Loisirs, Sports, Education et Culture) du milieu rural

Cochez la case concernée (1) :

- Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du publié au Journal officiel du ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté en date du
- Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- Fondation d'entreprise
- Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- Musée de France
- Etablissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Organisme ayant pour objectif exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- Association culturelle ou de bienfaisance et établissement public reconnus d'Alsace-Moselle
- Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficultés ou favorisant leur logement
- Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- Etablissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail)
- Association intermédiaire (article L.5132-7 du code du travail)
- Ateliers et chantiers d'insertion (article L.5132-15 du code du travail)
- Entreprises adaptées (article L.5213-13 du code du travail)
- Agence nationale de la recherche (ANR)
- Société ou organisme agréée de recherche scientifique ou technique (2)
- Autres organismes :

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom : MILBEO Prénoms : Nicole

Adresse : 7, rue des 3 frères Leieune
Code Postal 29610 Commune Garlan

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

66.21 Euros

Somme en toutes lettres : Soixante six euros et vingt et un cents

Date du versement ou du don : Année 2023 . .

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : 200 du CGI 238 bis du CGI 978 du CGI

Forme du don :

Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don :

Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Remise d'espèces Chèque Virement, prélèvement, carte bancaire

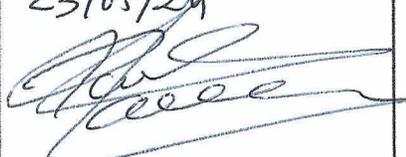
(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.

L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire et susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25% des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) Notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement.

Date et signature

23/05/24


N° Immatriculation A. DT-685-PA Date de 1^{ère} immatriculation B. 28/11/2007

C.1 MILBEO

CLAUDE

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

7 RUE 3 FRERES LE JEUNE
29610 GARLAN

D.1 RENAULT

D.2 JMSE06

D.2.1 MRE5326AV815

D.3 MEGANE SCENIC

E. VF1JMSE0638950439

F.1 1945 F.2 1945 F.3 2950

G 1440 G.1 1365

J M1 J.1 VP J.2 AF J.3 CI

K e2*2001/116*0274*28

P.1 1461 P.2 78 P.3 GO P.6 6

Q S.1 5 S.2 U.1 76

U.2 3000 V.7 137 V.9 70/220*2003/76EURO4

X.1 VISITE AVANT LE 22/06/2019

Y.1 51 U.2 0

Y.3 0 Y.4 4

Y.5 2.76 Y.6 57.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Ludovic GUILLAUME

H

I 18/04/2018

Z.1 DUPLICATA

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

DT-685-PA 18/04/2018

2018BR91277

VF1JMSE0638950439

RENAULT

MILBEO

CLAUDE



COUPON DÉTACHABLE

CRFRADT685PA0VF1JMSE063895043950711283VP<<<<
CI<<RENAULT<<<<<<MEGANE<SCENIC2018BR9127794



2M04314215235

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DES B.P. 10000 - 93000 BOULOGNE-BELLEVILLE

ANNÉE 2023

**DÉCLARATION DE FRAIS KILOMETRIQUES ENGAGES
DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ BÉNÉVOLE**

Bénévole :

Nom : MILBEO Prénom : Nicole

Adresse :

7 Rue des 3 Frères le Jeune
29610 GARLAN

Véhicule utilisé :

Marque : RENAULT N° immatriculation : DT 685 PA

Je certifie avoir utilisé mon véhicule personnel lors des déplacements dont les caractéristiques sont précisées ci-dessous et inhérents à ces déplacements.

Je déclare renoncer au remboursement des frais engagés, dans le cadre de non activité bénévole.

Je sollicite donc que cet abandon soit considéré comme un don au profit du Foyer Rural de Garlan et vous demande donc de m'adresser un reçu afin de me permettre de bénéficier d'une réduction d'impôt.

La présente déclaration est établie en vertu des dispositions de l'article 200 du Code Général des Impôts.

Fait à Garlan, le 17/5/24

Signature

Date	Objet (réunion, représentation, intervention, etc ...)	Lieu	Distance parcourue
4/1/23	Intervention loisirs créatifs	GARLAN (bourg)	5 Kms.
18/1/23	u	u	5
1/2/23	u	u	5
8/2/23	u	u	5
1/3/23	u	u	5
15/3/23	u	u	5
29/3/23	u	Distance partielle	30

